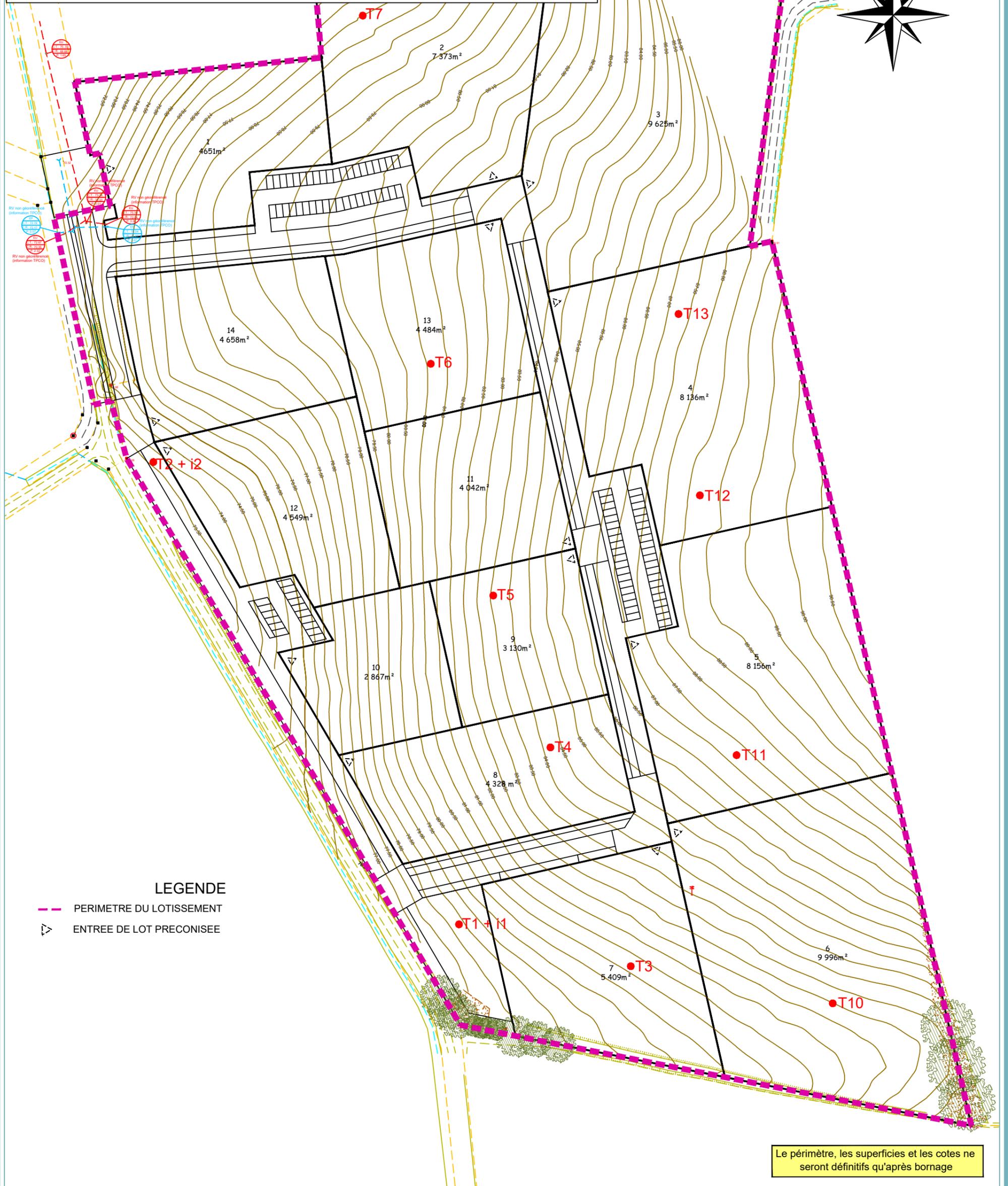
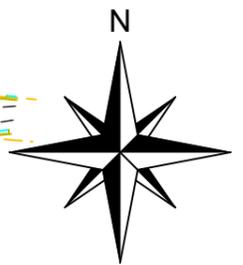


COMMUNE DE SAINT-THURIAU

Lann Velin
Section YA n°37, 358, 386 et ZY n°323p

ANNEXE 2 - LOCALISATION DES SONDAGES EXTENSION PA LANN VELIN SUD



LEGENDE

- PERIMETRE DU LOTISSEMENT
- ▽ ENTREE DE LOT PRECONISEE

Le périmètre, les superficies et les cotes ne seront définitifs qu'après bornage



SELARL NICOLAS ASSOCIÉS
Géomètres-Experts • Urbaniste diplômé
AGENCE DE PONTIVY
32, rue du Caire
56300 PONTIVY
Tél : 02 97 25 57 04
Email : pontivy@sarlnicolas.fr
WWW.NICOLAS-ASSOCIES.COM

ECHELLE 1 / 1500

Dressé le 27.02.2024 - complété le 09.04.24
Dressé par Benjamin RENAUD
Systmes RGF 93 (CC48) et NGF (IGN69)
Référence : P22-017

LEGENDE

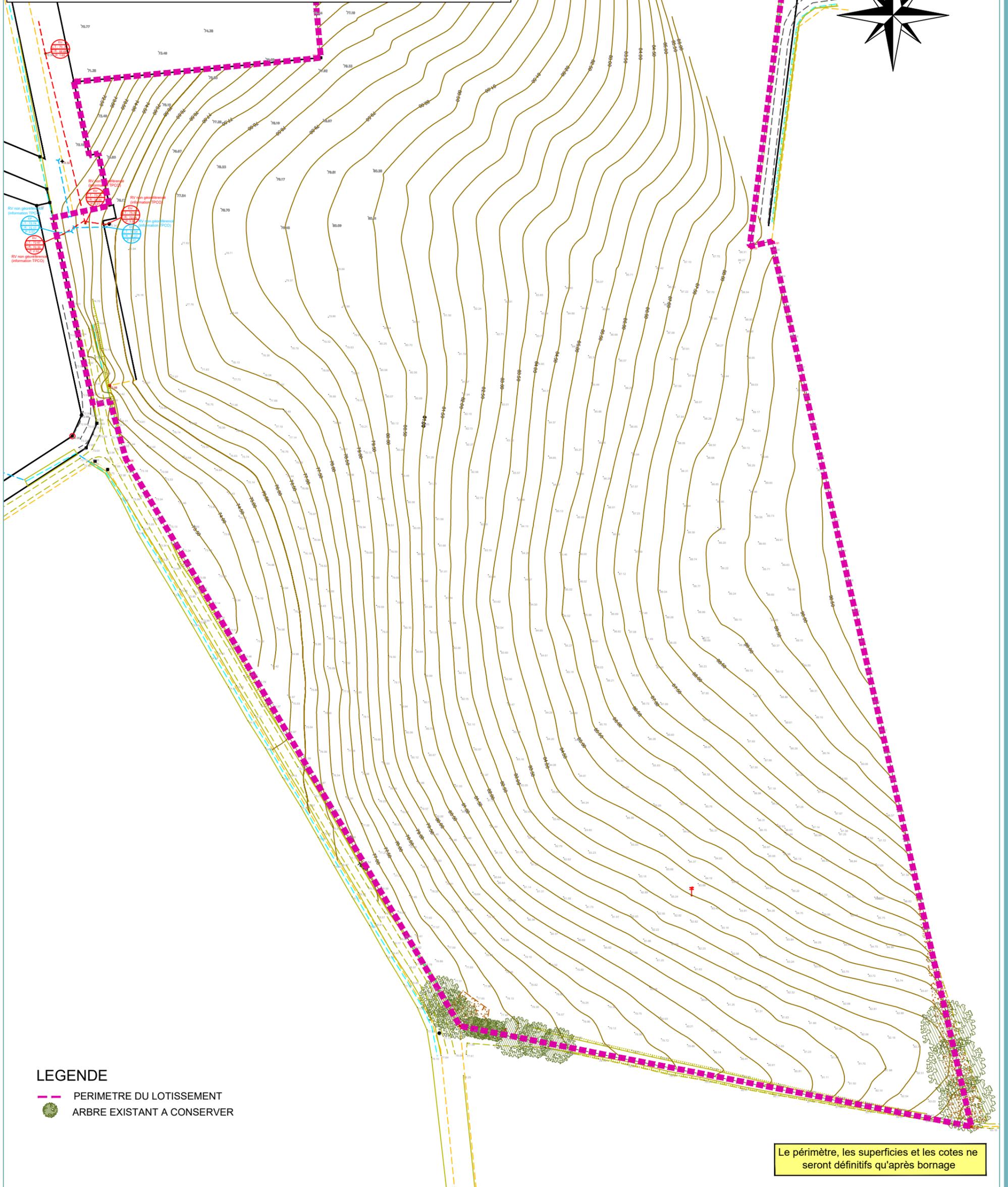
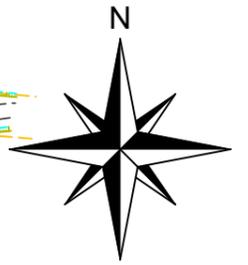
- Fossé
- Zone boisée
- Etat des lieux
- Nature de sol
- Poteau E.D.F. B.T.
- Réseau aérien E.D.F.
- Rupture de pente
- Application cadastrale non bornée
- Borne
- Station (Borne)

Validé par
le Géomètre-Expert

COMMUNE DE SAINT-THURIAU

Lann Velin
Section YA n°37, 386 et 432

ANNEXE 3 - PLAN DE L'ETAT ACTUEL EXTENSION PA LANN VELIN SUD



LEGENDE

- PERIMETRE DU LOTISSEMENT
- ARBRE EXISTANT A CONSERVER

Le périmètre, les superficies et les cotes ne seront définitifs qu'après bornage



SELARL NICOLAS ASSOCIÉS
Géomètres-Experts • Urbaniste diplômé
AGENCE DE PONTIVY
32, rue du Caire
56300 PONTIVY
Tél : 02 97 25 57 04
Email : pontivy@sarlnicolas.fr
NICOLAS associés WWW.NICOLAS-ASSOCIES.COM

ECHELLE 1 / 1500

Dressé le 27.02.24 - complété le 09.04.24
Dressé par Benjamin RENAUD
Systèmes RGF 93 (CC48) et NGF (IGN69)
Référence : P22-017

LEGENDE

- Fossé
- Zone boisée
- Etat des lieux
- Nature de sol
- Poteau E.D.F. B.T.
- Réseau aérien E.D.F.
- Rupture de pente
- Application cadastrale non bornée
- Borne
- Station (Borne)

Validé par
le Géomètre-Expert

COMMUNE DE SAINT-THURIAU

Lann Velin
Section YA n°37, 358, 386 et 432p et ZY n°323p

ANNEXE 4 - PLAN DE COMPOSITION EXTENSION PA LANN VELIN SUD



LEGENDE

- PERIMETRE DU LOTISSEMENT
- ▽ ENTREE DE LOT PRECONISEE
- ZONE CONSTRUCTIBLE LOTS LIBRES
- VOIRIE
- STATIONNEMENT
- STATIONNEMENT POIDS LOURDS
- PLACETTE
- PISTE PIETONS
- ESPACE VERT
- NOUE PAYSAGERE (pour régulation des Eaux Pluviales)
- VEGETATION D'ESPECES HERBACEES ADAPTEES AU MILIEU HUMIDE (position indicative)
- ARBRE (position indicative)
- HAIES PRIVATIVES (à la charge de l'acquéreur)
- ARBRE EXISTANT A CONSERVER
- ARBUSTE (position indicative)
- ✖ TRANSFORMATEUR
- SERVITUDE DE PASSAGE POUR LE DEVOIEMENT DE LA LIGNE HTA
- SERVITUDE DE PASSAGE POUR RESEAUX

Le périmètre, les superficies et les cotes ne seront définitifs qu'après bornage



SELARL NICOLAS ASSOCIÉS
Géomètres-Experts • Urbaniste diplômé
AGENCE DE PONTIVY
32, rue du Caire
56300 PONTIVY
Tél : 02 97 25 57 04
Email : pontivy@sarlinicolas.fr
WWW.NICOLAS-ASSOCIES.COM

ECHELLE 1 / 1500

Dressé le 27.02.2024 - complété le 09.04.24
Dressé par Juline RIGOUX
Systmes RGF 93 (CC48) et NGF (IGN69)
Référence : P22-017

LEGENDE

- Fossé
- Zone boisée
- Etat des lieux
- Nature de sol
- Poteau E.D.F. B.T.
- Réseau aérien E.D.F.
- Rupture de pente
- Application cadastrale non bornée
- ⊙ Borne
- ⊙ Station (Borne)

Validé par
le Géomètre-Expert

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
Commune de Saint-Thuriau

EXTENSION PA LANN VELIN SUD

ANNEXE 5 - BASSINS VERSANTS ET VOLUME DE RETENTION

Rattachement planimétrique:?

Rattachement altimétrique:?

Echelle: 1/1000

Section YA n°37, 358, 386 et 432p et ZY n°323p

Indice	Date	Nature de la modification
A		
B		
C		
D		
E		
F		
G		
H		
I		
J		
K		
L		

Dressé le 27.02.24 - complété le 09.04.24

Par M. Benjamin RENAUD

Référence : P22-017

Validé par le Géomètre-Expert



Tableau de calcul des surfaces actives et des volumes de rétention à gérer pour les espaces communs de l'opération (pluie de retour 10 ans)

nature des surfaces	coefficient de collecte	Bassin versant n°1		Bassin versant n°2		Bassin versant n°3		Bassin versant n°4		Bassin versant n°5	
		surface	surface active	surface	surface active	surface	surface active	surface	surface active	surface	surface active
chaussée, placette, aire OM	100%	435 m²	435 m²	392 m²	392 m²	1 239 m²	1 239 m²	1 645 m²	1 645 m²	2 617 m²	2 617 m²
chemin piéton (sol en ciment)	90%	0 m²	0 m²	0 m²	0 m²	297 m²	237 m²	51 m²	41 m²	643 m²	514 m²
stationnement (pavés gazonés)	60%	512 m²	307 m²	501 m²	301 m²	181 m²	112 m²	210 m²	129 m²	90 m²	54 m²
espace vert	10%	148 m²	15 m²	381 m²	38 m²	90 m²	9 m²	88 m²	10 m²	676 m²	68 m²
route	10%	0 m²	0 m²	0 m²	0 m²	1 507 m²	151 m²	1 163 m²	118 m²	951 m²	95 m²
espaces privatif imperméabilisés (surface pour entretien > 10% de la surface au sol et > 100 m²)	0%	0 m²	0 m²	0 m²	0 m²	16 492 m²	0 m²	13 241 m²	0 m²	12 094 m²	0 m²
espaces privatif - type espace vert (surface < 100 m², surface imperméabilisée < 10% de la surface au sol, surface pour entretien < 10% de la surface au sol)	10%	0 m²	0 m²	0 m²	0 m²	7 069 m²	706 m²	5 675 m²	567 m²	5 184 m²	518 m²
Surface totale		1 095 m²	757 m²	1 274 m²	731 m²	26 675 m²	2 454 m²	22 083 m²	2 505 m²	22 255 m²	3 866 m²
Coefficient d'apport		69.12 %		57.38 %		9.13 %		11.34 %		17.37 %	
massif drainant sous voirie du BV 1	surface d'infiltration du massif	136 m² avec K = 28 mm/h		/		/		/		/	
massif drainant sous voirie du BV 2	surface d'infiltration du massif	120 m² avec K = 28 mm/h		/		/		/		/	
noue du BV 3	surface d'infiltration en fond de noue	/		350 m² avec K = 28 mm/h		/		/		/	
noue du BV 4	surface d'infiltration en fond de noue	/		/		388 m² avec K = 28 mm/h		/		/	
noue du BV 5	surface d'infiltration en fond de noue	/		/		/		2.86 l/s		/	
total	surface d'infiltration massif drainant	/		/		/		/		305 m² avec K = 28 mm/h	
	débit de fuite d'infiltration	/		/		/		/		2.37 l/s	
débit de fuite au niveau superficiel (Q _{sup})	pie de débit fuite	14.30 m³		14.40 m³		52.00 m³		52.40 m³		105.00 m³	

REMARQUE:
La gestion des eaux pluviales des lots individuels devra être détaillée dans une notice hydraulique à fournir par l'acquéreur du lot et annexée à son dépôt de permis de construire. Cette notice devra notamment contenir des sondages à la pelle, un test de perméabilité et assurer la mise en œuvre d'un volume de rétention correspondant à une intensité de pluie décennale (méthode dite « des pluies » avec les coefficients de Montana de Roosterman). Compte tenu de la nature du sol, perméable sur l'opération, les techniques de rétention par infiltration seront privilégiées. Le dimensionnement du volume de rétention devra être suffisant pour permettre l'infiltration d'une pluie d'intensité décennale des surfaces imperméabilisées collectées sur le lot. Pour les pluies d'intensité supérieures, un trop-plein devra permettre le débordement vers la boîte de branchement pluviale en attente dans son lot. Les techniques de rétention sont basées libre au choix de l'acquéreur. Dans le cas où l'infiltration serait impossible ou inadaptée au lot, il pourra être autorisée la mise en place d'une technique de rétention-régulation associée à un régulateur de débit drôlé au ratio de 3.3/3.3ha. Quelque soit la solution retenue, la notice hydraulique devra fournir les modalités d'entretien des équipements de gestion des eaux pluviales et l'acquéreur devra s'engager à entretenir ces équipements.
De plus, l'acquéreur s'assurera, préalablement à l'édification de leur construction que le niveau retenu pour celle-ci permet bien, après vérification des cotes des branchements, un raccordement au branchements mis à disposition en limite de lot.

Le périmètre, les superficies et les cotes ne seront définitifs qu'après bornage

